

Vaccin anti-pneumococcique polysaccharidique

Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See www.immunize.org/vis

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination peut protéger les adultes âgés (et certains enfants et jeunes adultes) contre les **infections à pneumocoque**.

La pneumococcie est provoquée par des bactéries qui peuvent se propager d'une personne à l'autre par contact direct. Elle peut causer des otites et entraîner des infections plus graves :

- des poumons (pneumonie) ;
- du sang (bactériémie) ; et
- de l'enveloppe du cerveau et de la moelle épinière (méningite). La méningite peut causer la surdité et des lésions cérébrales, et peut être mortelle.

Tout le monde peut contracter une pneumococcie, mais les enfants de moins de 2 ans, les personnes présentant certaines affections médicales, les adultes de plus de 65 ans et les fumeurs sont les plus à risque.

Environ 18 000 adultes âgés décèdent chaque année des suites d'une infection à pneumocoque aux États-Unis.

La pénicilline et d'autres médicaments sont très efficaces contre les infections à pneumocoque. Toutefois, certaines souches de l'infection ont développé une résistance à ces médicaments. Cela rend la prévention de la maladie, à travers la vaccination, encore plus importante.

2 Vaccin anti-pneumococcique polysaccharidique (PPSV23)

Le vaccin anti-pneumococcique polysaccharidique (PPSV23) protège contre 23 souches de pneumocoques. Il ne protégera pas contre toutes les infections à pneumocoque.

Le PPSV23 est recommandé chez :

- tous les adultes âgés de 65 ans et plus ;
- tous les individus âgés de 2 à 64 ans ayant certains problèmes de santé de longue durée ;
- tous les individus âgés de 2 à 64 ans dont le système immunitaire est affaibli ;
- les adultes âgés de 19 à 64 ans qui fument ou sont asthmatiques.

La plupart des personnes nécessitent une seule dose de PPSV. Une seconde dose est recommandée pour certains groupes à haut risque. Les personnes âgées de 65 ans et plus doivent recevoir une dose même si elles ont reçu une ou plusieurs doses du vaccin avant d'avoir 65 ans.

Votre professionnel de santé vous donnera des informations complémentaires à propos de ces recommandations.

Chez la plupart des adultes en bonne santé, la protection vaccinale est acquise dans les 2 à 3 semaines qui suivent l'injection.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ce vaccin

- Toute personne ayant présenté une réaction allergique au PPSV menaçant le pronostic vital ne doit pas recevoir une autre dose.
- Toute personne ayant une allergie grave à l'un des composants du PPSV ne doit pas recevoir le vaccin. Informez votre professionnel de santé si vous avez des allergies graves.
- Toute personne qui serait modérément ou gravement malade le jour prévu pour l'injection sera peut-être invitée à attendre d'être guérie avant de recevoir le vaccin. Une personne légèrement malade peut en général se faire vacciner.
- Ce vaccin est contre-indiqué chez les enfants de moins de 2 ans.
- Il n'y a aucune preuve que le PPSV soit nocif pour une femme enceinte ou son fœtus. Cependant, par mesure de précaution, la vaccination lorsqu'elle est nécessaire doit être effectuée avant la grossesse, si possible.

4 Risques de réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, sont associés à un risque d'effets secondaires. Ils sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes, mais des réactions graves sont également possibles.

Environ la moitié des personnes qui reçoivent le PPSV présentent des effets secondaires bénins, tels que rougeur ou douleur à l'endroit de l'injection, qui disparaissent en deux jours environ.

Moins de 1 personne sur 100 présente de la fièvre, des douleurs musculaires ou des réactions locales plus graves.

Problèmes pouvant se produire après toute vaccination :

- Certaines personnes peuvent s'évanouir après une intervention médicale, y compris une vaccination. La position assise ou allongée pendant 15 minutes après la vaccination peut aider à prévenir les évanouissements et des blessures dues à une chute. Informez votre médecin si vous êtes pris de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.
- Certaines personnes éprouvent une douleur intense au niveau de l'épaule et ont des difficultés à bouger le bras où l'injection a été administrée. Cela se produit très rarement.
- Tout médicament peut provoquer une réaction allergique grave. Ces réactions dues à un vaccin sont très rares, estimées à environ 1 réaction sur un million de doses, et se produiraient dans les quelques minutes à quelques heures suivant la vaccination.

Comme avec tous les médicaments, il existe un très faible risque que le vaccin cause des lésions graves, voire le décès.

L'innocuité des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.cdc.gov/vaccinesafety/

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réaction allergique grave, une très forte fièvre ou un comportement inhabituel.

Une **réaction allergique grave** comprend des signes tels que : urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1, ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche. Sinon, appelez votre médecin.

Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de notification des manifestations postvaccinales indésirables (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Internet VAERS à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne donne pas d'avis médical.

6 Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin. Il ou elle peut vous remettre la notice du vaccin ou vous suggérer d'autres sources d'informations.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)** ; ou
 - consultez le site Internet des CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/vaccines

Vaccine Information Statement
PPSV Vaccine

4/24/2015

French

Office Use Only

